

Master Sciences de l'Éducation

"Conception et réalisation de projets
dans le secteur de l'enfance et la
jeunesse"

Livret pédagogique
2022- 2023

CAMPUS TRÉFILIERIE
Bâtiment G - 1er étage
33, rue du Onze Novembre
42023 Saint-Étienne cedex 2
Tél. 04 77 42 13 24 - Fax 04 77 42 13 29

www.fac-shs.univ-st-etienne.fr

I LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ACCES A LA FORMATION

CANDIDATURES

INSCRIPTION

II. LE PARCOURS « CONCEPTION ET REALISATION DE DISPOSITIFS ET DE PROJETS DANS LE SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE »

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

B. SECTEURS ET DEBOUCHES

C. DEROULEMENT DE LA FORMATION

Master 1

Master 2

Volume horaire de la formation

D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2019-2020

E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 - Semestres 7 et 8

UE 1 - Implications professionnelles

UE 2 - Recherche et posture critique

UE 3 - Savoirs

UE 4 - Savoirs spécifiques Enfance / Jeunesse

UE 5 - Conception et conduite de projets

Master 2 - Semestres 9 et 10

I LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE

Ce livret a pour objectif de vous procurer des renseignements nécessaires et importants. En certains cas, ceux-ci peuvent néanmoins vous paraître insuffisants. Dans cette éventualité :

Pour toute **question administrative ou relative aux examens**, adressez-vous à **Nasim Hamou**, gestionnaire de scolarité.

Pour toute question relative au **contenu de l'enseignement**, adressez-vous d'abord à l'enseignant qui dispense le cours ou le TD.

Pour toute question relative à l'**organisation des enseignements, au cursus d'études ou aux examens**, adressez-vous :

- en premier lieu au responsable du parcours de master concerné (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)
- en second lieu, au responsable du département (mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr)

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Responsable du master « enfance/jeunesse » et de la préprofessionnalisation

PESLE Manon (MCF)

manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable du master « Expertise-Recherche »

DUBIGEON Yohan (MCF)

yohan.dubigeon@univ-st-etienne.fr

Responsable du Département

NEKAA Mabrouk (MCF)

mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Responsable Recherche ECP

MOLE Frédéric (MCF)

alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 3^e année

REDONDO Cécile (MCF)

cecile.redondo@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 2^e année

MICHALOT Thierry (MCF)

thierry.michalot@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 1^e année

BERETTI Marie (PRCE)

marie.beretti@univ-st-etienne.fr

LABORATOIRE DE RECHERCHE

Les enseignants chercheurs du département sont rattachés à l'EAM « Éducation cultures et politiques » (Équipe d'Accueil Mixte n° 4571, associant l'Université Jean Monnet et l'Université Lyon 2).

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ecp.html>

<http://recherche.univ-lyon2.fr/ecp>

Gestionnaire de scolarité

HAMOU Nasim

nasim.hamou@univ-st-etienne.fr

04 77 42 13 27 / 06 58 60 21 32

Les boîtes aux lettres des enseignants sont situées au bâtiment G (rez-de-chaussée – en salle des professeurs)

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ACCES A LA FORMATION

L'accès au Master 1 est conditionné à l'obtention du diplôme de licence dans l'une des disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, économie) ou de son équivalence.

Lors de la sélection de recrutement, un dossier de demande d'entrée dans le parcours doit être rempli (procédure universitaire dématérialisée) et est soumis à l'appréciation du jury de recrutement. Les professionnels ayant des diplômes d'État (équivalent licence) dans l'un des métiers du travail social (assistante sociale, éducateur-trice, animateur-trice) et pouvant faire valoir une solide expérience professionnelle, peuvent également postuler sur dossier, le grade (niveau 2) ne valant pas diplôme de licence.

L'accès au Master 2 provenant d'autres universités se fait sur dossier (procédure universitaire dématérialisée) et entretien si nécessaire.

CANDIDATURES

Important : conformément à la réforme nationale du master (prenant effet à la rentrée de septembre 2017), **l'admission en M1 n'est pas automatique ; elle est soumise à une sélection (article L. 612-6 du code de l'Éducation)** basée sur un ensemble de prérequis nécessaires pour suivre la formation. La sélection vaut aussi pour les étudiant.es ayant validé une licence à l'UJM, quelle qu'en soit la mention.

TOUS.TES les étudiant.es souhaitant accéder à une mention de Master au niveau M1 doivent donc télécharger et déposer un dossier de candidature (par voie électronique).

Ce dossier sera examiné par la commission pédagogique du master qui rendra sa décision dans les meilleurs délais.

Attention : le dossier ne peut pas être examiné s'il est incomplet.

Suivre la procédure sur la page : <https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/candidater/sous-page-1-1.html>

Pour tout renseignement complémentaire :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion/calendrier/a-la-une-formation/tous-les-articles/candidature-en-master.html>

Précisions :

(1) *Reprises d'études* : Les personnes en « reprises d'études » doivent passer par le biais du service de Formation continue de l'Université.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes.html>

(2) *Validation des acquis*. L'accès au master de sciences de l'éducation peut se faire par le biais de la procédure de Validation des acquis (VAPP ou VAE). Cette voie d'accès est particulièrement indiquée pour les professionnels des métiers de l'éducation, non-titulaires d'un diplôme de bac +3.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis.html>

La procédure d'inscription est dématérialisée :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions.html>

II. LE PARCOURS « CONCEPTION ET REALISATION DE DISPOSITIFS ET DE PROJETS DANS LE SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE »

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours « Conception et réalisation de dispositifs et de projets dans le secteur Enfance/Jeunesse » propose une formation recherchée par les professionnels du secteur sanitaire et social, mais également des ressources humaines dans les collectivités territoriales et les entreprises (acteurs de la promotion et l'éducation pour la santé, responsables de formation, référents Handicap, Conception et animation de centre éducatif, etc.).

Ces métiers correspondent à un champ de professionnalisation initiale dont le développement se poursuit aujourd'hui. Le parcours s'inscrit dans un contexte où l'action publique s'organise de plus en plus autour de « Partenariats » locaux coordonnés par de nouveaux professionnels spécialistes de « l'ingénierie socio-éducative ». L'attention désormais portée aux problématiques sociales et éducatives du handicap, en lien avec la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances appelle à la professionnalisation des acteurs. Enfin, les métiers de la formation et de l'éducation populaire se professionnalisent. Le parcours « Enfance jeunesse » vise à préparer les étudiant.e.s de master à ces métiers qui connaissent un essor et un renouvellement important. L'effort porte particulièrement sur les contenus scientifiques et compétences professionnelles propres à ce secteur, et sur la progressivité d'une formation amorcée en L3 pour se poursuivre en master.

Ces métiers exigent une bonne connaissance du paysage institutionnel local, des métiers et professionnalités des acteurs impliqués, des problématiques éducatives des enfants et des familles. A l'interface entre le niveau politique (conseil d'administration, élus, etc.) et les publics (enfants, jeunes et familles), ces professionnels doivent également acquérir des compétences organisationnelles et des outils pratiques.

Le master mention « sciences de l'éducation » s'adosse à une équipe d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de recherche « Education, Cultures, Politiques » (Lyon 2), abordant l'éducation sous diverses formes, politiques, historiques, sociologiques et philosophiques. Les enseignants-chercheurs intervenant au sein du parcours « enfance jeunesse » travaillent particulièrement sur l'action éducative territoriale et son articulation avec les secteurs social, médico-social, scolaire et sanitaire. Ils et elles abordent les politiques éducatives à partir de leurs acteurs (professionnels, élus, bénévoles et publics), leurs organisations et leurs effets sur les publics et les valeurs et contenus éducatifs. Leurs recherches portent notamment sur les professionnalités des différents acteurs, la sociologie de l'organisation des politiques locales et l'analyse du partenariat.

Le parcours « enfance jeunesse » s'appuie également sur un réseau de professionnels et d'institutions locales permettant aux étudiant.e.s d'appréhender les problématiques du master de manière concrète et ancrée sur un territoire. Il leur permet également de rencontrer des professionnels en activité et de participer à l'action éducative locale dès le master 1.

Au terme des deux années de formation, les étudiant.e.s doivent ainsi pouvoir :

- Comprendre les problématiques éducatives rencontrées dans l'éducatif local
- Identifier le paysage institutionnel de l'éducatif local
- Reconnaître les acteurs de l'éducatif local et leurs identités professionnelles
- Expérimenter des outils pour gérer un projet
- Acquérir des outils pour animer un groupe
- Maîtriser des compétences rédactionnelles et d'analyse

B. SECTEURS ET DEBOUCHES

Le parcours enfance/jeunesse conduit aux métiers de la conception, réalisation et coordination de dispositifs, projets ou politiques éducatives. Ces métiers s'inscrivent dans les secteurs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'insertion des jeunes, le socio-éducatif, l'animation, l'insertion sociale, le handicap, la prévention, la santé, le décrochage, les loisirs, les arts et la culture ou encore la justice. Ils se développent dans des structures associatives (mission locale, centre social, association d'éducation populaire, etc.) ou des administrations publiques (services de l'État, des collectivités territoriales – mairie, communauté de communes, d'agglomération, métropole – ou de la CAF).

Ils peuvent prendre la forme pour illustration de :

- Coordinateur de projets / de dispositifs (PEL, PEDT, PRE, contrat enfance / jeunesse à la CAF, coordinateurs petite enfance, coordination d'un relais d'assistantes maternelles)
- Chargés d'un projet éducatif (cadres de la politique de la ville, chargé d'insertion professionnelle dans une administration ou une association, conception de projet éducatif (centre social, association d'accompagnement à la scolarité, etc.).
- Responsable de structure ou de services (Futurs directeurs du secteur (petite) enfance / Jeunesse / Éducation dans les collectivités territoriales)
- Responsable de formation ou formateur (dans les services de formation ou centres de formation internes aux entreprises, les collecteurs de fonds de formation, les cabinets de conseils, les organismes de formation privés ou publics.
- Concepteur et gestionnaire de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé (service public, parapublic ou organismes privés).
- Enseignants souhaitant occuper des postes de coordinateur dans l'Éducation nationale (formation continue, coordinateur REP / REP + coordinateur dans les missions académiques pour l'éducation prioritaire.

C. DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est construite sur deux années progressives.

L'objectif du parcours est de faire dialoguer expérience pratique et théorie afin d'outiller les étudiant.e.s dans leur insertion professionnelle et leur permettre de gagner en réflexion sur leurs futurs objets de travail.

Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Les dispenses d'assiduité qu'il est possible de demander en master 1 (selon les conditions fixées dans le règlement de la faculté SHS) ne seront pas accordées en master 2.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres en master.

Master 1

La première année de master est commune au master sciences de l'éducation, parcours "Expertise et Recherche", permettant aux étudiant.e.s de poursuivre ou d'approfondir leurs savoirs et réflexions sur l'éducation, grâce à des UE centrées sur l'histoire, la sociologie, la philosophie et la psychologie de l'éducation. Ils sont complétés par des enseignements de spécialisation au deuxième semestre. Ces enseignements portent sur des savoirs spécifiques au parcours enfance jeunesse permettant d'acquérir une connaissance des politiques de l'enfance et de la jeunesse et des problématiques afférentes, du droit de la famille et de l'enfant, ainsi que de la méthodologie de projet et de diagnostic partagé.

Master 2

La deuxième année est organisée sous la forme de semaines de regroupement sur le campus de Tréfilerie à Saint-Etienne une semaine par mois sur une thématique de l'éducatif local.

Les contenus sont articulés autour d'enseignements théoriques, pratiques et méthodologiques. Des enseignant.e.s-chercheur.e.s et intervenant.e.s professionnel.le.s spécialistes permettent d'obtenir une maîtrise des thématiques. Les étudiant.e.s sont également accompagnés sur des temps d'analyse de la pratique et des expériences vécues en stage. Des temps de travaux collectifs permettent aux étudiant.e.s de mener des projets collectifs sur l'année.

L'année de master 2 débute en trois semaines consécutives portant sur un cadrage général de la thématique des politiques et projets dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Ils permettent également aux étudiant.e.s d'acquérir des outils et de rencontrer des professionnels du champ. Ensuite, les enseignements sont organisés sur 5 semaines une fois par mois jusqu'à avril.

Les étudiant.e.s doivent effectuer un stage de minimum 450 heures à hauteur de 30 à 35 heures par semaine et bénéficient de ce fait d'une indemnité de stage. Ce stage peut démarrer dès octobre et se poursuivre jusqu'à la fin de l'année universitaire (fin juin). Bien que les étudiant.e.s soient accompagnés au début de l'année de master 2 dans la recherche de leur stage et la négociation des missions, **il est fortement conseillé de débiter la recherche de stage de master 2 dès la fin de l'hiver de l'année de master 1**. Il doit se dérouler dans une structure de l'éducation, de l'enfance ou de la jeunesse, qu'elle soit publique ou privée et être en lien avec les thématiques du parcours abordées soit en master 1 soit en master 2. Il peut donc se concevoir en lien avec le stage de master 1. Le stage donne lieu à des missions opérationnelles qui permettent à l'étudiant.e de gagner en autonomie et responsabilité progressivement. La convention de stage doit préciser l'objectif du stage et les missions dévolues à l'étudiant.e.

En lien avec le stage, les étudiant.e.s doivent rédiger un rapport de stage ainsi qu'une présentation d'un cas d'étude qui fera l'objet d'une construction et d'une analyse. Cette analyse, étayée par une posture de recherche et un recueil de données, sera soutenue devant un jury à l'issue de l'année universitaire et sera ouverte aux autres étudiant.e.s du parcours.

Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Volume horaire de la formation

Master 1 :

320 heures d'enseignement en présentiel

24 heures de projets collectifs

50 heures de stage

Master 2 :

224 heures d'enseignements en présentiel

48 heures de projets collectifs

450 heures de stage

D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2021-2022

| SEMESTRE 7 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS | CREDITS | COEF | CM | TD |
|---|-----------|----------|----|----|
| UE1-Implications professionnelles | 10 | 1 | | |
| Préparation insertion professionnelle <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 2 | 1 | | 12 |
| Métiers et professions de l'éducation <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 3 | 1 | | 18 |
| Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i> | 2 | 1 | | 18 |
| Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 3 | 1 | | 12 |
| UE2-Recherche et posture critique | 7 | 2 | | |
| Séminaire spécifique <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : note de recherche</i> <i>Session 2 : pratique</i> | 5 | 2 | | 15 |
| Méthode des SHS <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 2 | 1 | | 12 |
| UE3-Savoirs | 10 | 2 | | |
| Penser l'éducation et la formation (histoire) <i>Session 1 : Contrôle Continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Session 2 : Dossier</i> | 5 | 1 | 24 | |
| Questions vives en éducation (philosophie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 5 | 1 | 24 | |
| UE4-Spécialisations | 3 | 0 | | |
| Résultats de la recherche en Sciences de l'Education <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé d'assiduité : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 3 | 0 | 15 | |

| SEMESTRE 8 | | | | |
|--|-----------|----------|----|----|
| INTITULE DES ENSEIGNEMENTS | CREDITS | COEF | CM | TD |
| UE1-Implications professionnelles | 5 | 1 | | |
| Stage (50 heures) <i>Session 1 : rapport de stage</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : rapport de stage</i> <i>Session 2 : rapport de stage</i> | 1 | 1 | | 8 |
| Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)</i> <i>Session 2 : écrit (1 h 30)</i> | 2 | 1 | | 18 |
| Outils numériques <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 2 | 1 | | 18 |
| Accompagnement recherche de stage M2 | 0 | 0 | | 12 |
| UE2-Recherche et postures critiques | 7 | 2 | | |
| Séminaire spécifique <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i> | 5 | 2 | | 18 |
| Méthode des SHS <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 2 | 1 | | 12 |
| UE3-Savoirs | 10 | 2 | | |
| Connaissances de l'enfant et de l'adolescent (psychologie) <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 5 | 1 | 24 | |
| Sociologie de l'enfance, de la jeunesse et de la famille <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 5 | 1 | 24 | |
| UE4-Savoirs spécifiques parcours enfance/jeunesse | 6 | 2 | | |
| Connaissance des politiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 4 | 2 | 18 | |
| Droit <i>Session 1 : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)</i> <i>Session 2 : écrit (2 h)</i> | 2 | 1 | 18 | |
| UE5-Conception et conduite de projets | 2 | 1 | | |
| Méthodologie de projet et diagnostic <i>Session 1 : contrôle continu</i> | 2 | 1 | | 18 |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier</i> <i>Session 2 : dossier</i> | | | | |
|---|--|--|--|--|

| SEMESTRE 9 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS | CREDITS | COEF | CM | TD |
|---|----------------|-------------|-----------|-----------|
| UE1-Implications professionnelles | 2 | 1 | | |
| Travail d'équipe et dynamique de groupe | 1 | 0 | | 5 |
| Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : note</i> | 1 | 1 | | 3 |
| UE2-Recherche et postures critiques | 17 | 2 | | |
| Séminaire <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i> | 8 | 2 | | 15 |
| Analyse des pratiques de stage – stage en responsabilité <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 9 | 2 | | 6 |
| UE3-Savoirs | 7 | 1 | | |
| Problématiques et politiques publiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 6 | 1 | | 60 |
| Economie/Gestion <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 1 | 1 | | 9 |
| UE5-Conception et conduite de projets | 4 | 1 | | |
| Concevoir, conduire et coordonner des projets <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier et oral</i> | 4 | 1 | | 18 |

| SEMESTRE 10 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS | CREDI TS | CO EF | C M | T D |
|--|---------------------|------------------|----------------|----------------|
| UE1-Implications professionnelles | 4 | 1 | | |
| Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 2 | 1 | | 11 |
| Suivi de stage | 1 | 0 | | 1 2 |
| Travail d'équipe et dynamique de groupe | 1 | 0 | | 6 |
| UE2-Recherche et postures critiques | 20 | 2 | | |
| Séminaire <i>Session 1 : mémoire et soutenance</i> <i>Session 2 : mémoire et soutenance</i> | 8 | 2 | | 18 |
| Analyse des pratiques de stage – stage en responsabilité <i>Session 1 : mémoire</i> <i>Session 2 : mémoire</i> | 12 | 2 | | 12 |
| UE3-Savoirs | 6 | 1 | | |
| Problématiques et politiques publiques enfance/jeunesse <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 5 | 1 | | 52 |
| Economie/Gestion <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Session 2 : dossier</i> | 1 | 1 | | 9 |

E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 – Semestres 7 et 8

UE - 1 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

PREPARATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (12 h TD, S7) - Mme Manon Pesle

Ce cours vise à préparer la sortie d'étude et le projet d'insertion professionnelle des étudiant.es. Il est pensé afin que les étudiant.es se constituent un réseau professionnel en appui à la recherche de stage de M2 et à la recherche d'emploi en fin d'études. Il se compose de deux axes :

- **des rencontres professionnelles (6h)** avec la rencontre d'acteurs clé de l'emploi et du champ de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire ligérien. Ces rencontres sont menées par les étudiant.es seul.es ou en binôme sous la forme d'enquêtes métiers et donnent lieu à une restitution écrite originale.
- **des suivis individuels** pour préparer la recherche de stage comme la suite de parcours à l'issu du master.

En parallèle de ces heures dédiées, des permanences relatives à la construction d'une stratégie de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc.) seront également proposées.

METIERS ET PROFESSION DE L'EDUCATION (18 h TD, S7) – M. Christian Laurenson

Ce cours fait partie de l'UE1 « Implications professionnelles » et est centré sur la pré-professionnalisation, soit la préparation à l'entrée dans le futur milieu professionnel des étudiant.e.s. Il est articulé avec le stage (50 h) du semestre 8 et doit servir en particulier à la constitution d'un réseau professionnel qui pourra servir à la recherche de stage. Il a lieu sous la forme d'un TD de 18 h. Il doit permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans le paysage professionnel et institutionnel du secteur éducatif entendu très largement, grâce à la rencontre de professionnel.les du territoire. Ce secteur, en pleine évolution, est composé de divers métiers et professions en rapport avec l'enfant et le jeune et leur développement.

Evaluation

Un rapport pré-professionnel d'une dizaine de pages présentant les motivations de l'étudiant.e pour un ou plusieurs domaines professionnels, l'approche des enjeux et conditions d'exercice des métiers concernés, les modalités de recherche de stage ou d'emploi. Il est demandé aux étudiant.es de développer une approche critique par rapport aux domaines et aux métiers visés. Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité, rédaction d'un dossier présentant de façon analytique leur parcours et leur projet professionnel en lien avec le domaine dans lequel ils et elles exercent ou visent.

STAGE (50h obligatoires - 8h TD, S8) - Mme Marjolaine Harthong-Morin

Les étudiant.es doivent effectuer un stage de minimum 50h lors du M1, portant sur une mission particulière ou la découverte d'un milieu professionnel en lien avec la thématique du master. Lors de la négociation des missions, l'enseignante doit être tenue informée. Le stage se déroule tout au long du semestre (pas de semaine banalisée) lors des périodes sans cours (demie-journées, journées et semaines au choix de l'étudiant.e et de la structure d'accueil). Le stage est encadré par une convention de stage.

Ce stage est conçu en continuité avec le stage de M2 : de ce fait, les étudiant.es peuvent effectuer leurs deux périodes de stage (M1 et M2) dans la même structure.

Les étudiant.es sont accompagné.es lors de séances collectives et individuelles tout au long du semestre.

Evaluation

Le stage donne lieu à un rapport de stage orienté autour d'une problématique travaillée pendant les 8h de TD.

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE DE STAGE (12h TD, S8) - Mme Manon Pesle

Les étudiant.es sont accompagné.es lors du semestre 8 dans la recherche de leur stage long qu'ils et elles devront réaliser lors de leur année de master 2. Les séances se déroulent en collectif et en suivi individuel. Ils et elles pourront bénéficier du carnet de contact du master, mais sont invité.es également à faire preuve d'initiatives et d'autonomie.

LANGUE VIVANTE (18 h TD, S7-S8) - M. Arnaud Sébastien

- Anglais

En M1 comme en M2, nous attendons des étudiant.es qu'ils et elles s'investissent à l'oral sur des projets et présentations. Le travail de groupe sera privilégié, avec un temps de réflexion/discussion après chaque présentation.

Chaque groupe de travail pourra choisir son sujet, en restant de préférence dans le cadre des sciences humaines.

Contrôle des connaissances :

En cours ou fin de semestre, un devoir sur table d'une heure trente viendra compléter la note d'oral.

Etudiant.e.s dispensés d'assiduité : un travail écrit de 1000 mots environ et un oral de 15 minutes.

OUTILS NUMERIQUES (12 h TD, S7) - Mme Gaëlle Bret

Le cours d'outils numériques vise à acquérir des méthodes de traitement, d'analyse et de présentation de données quantitatives.

Ces données proviennent de diverses sources de collecte (recensement, état civil, études, enquêtes, ...) et sont extraites de sites internet de référence (INSEE, collectivités locales, ARS, CNAF, Ministères, etc.). Les logiciels Excel, Word et Powerpoint sont utilisés comme support lors des travaux dirigés dans les salles informatiques.

Contrôle des connaissances :

- Une note et une présentation powerpoint sur le diagnostic d'un territoire (M1 et M2 Expertise recherche et M1 Enfance Jeunesse Semestre 1)
- Un dossier d'analyse sur une problématique éducative (M1 et M2 Expertise recherche semestre 2)
- La réponse à un appel à projet (M1 Enfance Jeunesse semestre 2).

UE 2 - RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE

SEMINAIRES (15 h TD, S7-S8)

Le travail proposé dans le cadre de ce cours est un travail de recherche mené par chaque étudiant.e. Ce travail a lieu sur les deux années du master.

Six séminaires sont proposés aux étudiant.es : Psychologie de l'éducation, Histoire de l'éducation et Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Santé en éducation, Politiques publiques éducatives.

Une séance commune de présentation des séminaires a lieu au début du semestre 7. A l'issue de cette séance, les étudiant.es formulent des vœux (par ordre de préférence décroissant) d'affectation dans les séminaires. Cette affectation est faite par l'équipe pédagogique du master. Elle s'efforce de répondre le plus possible aux vœux formulés par les étudiant.es tout en adoptant une règle d'équilibre (du nombre d'étudiant.es) dans les différents séminaires.

NB : dans l'Université française, l'activité de recherche est localisée dans des laboratoires de recherche. Les enseignants-chercheurs responsables des séminaires, appartiennent tous au Laboratoire « Education, cultures, politiques » (ECP, EA 4571).

Contrôle des connaissances :

Les rendus du travail sont semestriels : note de recherche (sem. 7-8-9), mémoire de master et soutenance (sem.10). Chaque séminaire définit les normes précises de chaque rendu.

Au semestre 10, la validation du travail a lieu sous la forme de la rédaction d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale. La soutenance orale (1 h env.) a lieu devant un jury composé de deux personnes, dont l'une est l'enseignant.e responsable du séminaire.

MÉTHODES DES SHS (12 h TD, S7-S8) – Mme Marie Beretti

Objectif : (Re)travailler les bases de la méthodologie et des méthodes de recherche dans le domaine des Sciences humaines et sociales :

Semestre 7 : Apports théoriques et repères généraux sur la posture de recherche :

- Qu'est-ce que la recherche ? (Atelier 1)
- Lecture scientifique : que lire et comment lire ? (Atelier 2)
- Utilisation des ressources documentaires. (Séance BU)
- Rédaction des références bibliographiques (Atelier 3).
- Construction de l'objet : problématique et projet de recherche (Atelier 4).

Attention : Ce cours sert de soutien aux différents séminaires de l'UE3 (cf. ci-dessus). Même si pendant les séances, les étudiant.es pourront évoquer leur travail de recherche à titre d'exemple, l'objet du cours « Méthodes des SHS » reste général. C'est dans le séminaire dans lequel il/elle est inscrit que l'étudiant.e travaille directement sur son sujet.

NB : 5 séances de 3H ou 2H : **consulter l'emploi du temps.**

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiant.es en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1^o session (contrôle continu) : Synthèse à rendre à partir de 3 éléments : 1^o) Les bilans (écrits à la fin de chaque séance, ½ page maximum) des deux séances non-choisies en 2^o) et 3^o) (parmi recherche, lecture et problématique)

2^o) Une synthèse théorique (1 page) sur l'un des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.

3^o) Une synthèse pratique (1 page max.) faisant le lien entre l'atelier choisi en 2^o) et le travail de recherche de l'étudiant.e.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

Étudiant.es dispensé.es d'assiduité : Pour chaque thème étudié en TD, les exercices en ligne de chacun des 4

ateliers doivent être réalisés pendant le semestre.

Pour l'évaluation, les étudiant.es en dispense d'assiduité devront rendre une synthèse par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

1°) Les exercices de l'un des ateliers (au choix parmi les 4 ateliers mis en ligne)

2°) Une synthèse théorique (1 page) sur *un autre* des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.

3°) Une synthèse pratique (1 page max.) sur cet atelier, faisant le lien avec le travail de recherche de l'étudiant.e.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

2° session (pour tous). Synthèse : parties 2 et 3 des MCC de 1° session (ci-dessus) + bibliographie APA.

Semestre 8 : Ateliers réflexifs sur la posture de recherche (discussions de groupe)

+ Initiation aux principales méthodes de recherche en SHS :

- Méthodes qualitatives et quantitatives (Atelier 5)
- Recherche-action (Atelier 6)
- Étude de cas (Atelier 7)

NB : 4 séances de 3H: consulter l'emploi du temps.

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiant.es en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

1° session (contrôle continu) : La note obtenue au TD Méthodes des SHS (S8) est la moyenne des deux notes obtenues :

1°) Un oral de présentation de l'un des trois ateliers proposés (note collective) : ateliers 5, 6 ou 7.

2°) Une synthèse théorique (3 pages) sur les deux méthodes non présentées à l'oral par l'étudiant.e (note individuelle).

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

Étudiant.es dispensé.es d'assiduité : une synthèse à rendre par mail à l'adresse suivante : marie.beretti@univ-st-etienne.fr, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

1°) Les exercices de l'atelier « Méthodes qualitatives/méthodes quantitatives » (atelier 5). 2°) Une synthèse théorique (3 pages) sur les ateliers 6 et 7.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

2° session (étudiant.es en CC). Une synthèse théorique (3 pages) sur les trois méthodes étudiées en cours. (Avec Bibliographie et normes APA).

2° session (étudiant.es dispensé.es). Idem 1° session (ci-dessus)

UE 3 - SAVOIRS

PENSER L'EDUCATION ET LA FORMATION (HISTOIRE) (24 h CM, S7) – M. Frederic Mole

Le cours portera sur l'histoire de l'éducation dans l'école et hors de l'école. Il présentera quelques questions majeures, notamment au travers de débats qui ont marqué l'histoire de l'école aux XIX^e et XX^e siècles (sur la fonction sociale et politique de l'école, les projets de réforme, les conceptions de la démocratisation, les modèles curriculaires, les interactions entre le monde scolaire et son environnement...). Il abordera, d'autre part, les façons de penser l'éducation en dehors de l'école (mouvements de jeunesse, en particulier à partir de quelques éléments d'histoire de l'éducation populaire).

Bibliographie

- Ducomte, J-M., Martin, J-P. & Roman, J. (2013). *Anthologie de l'éducation populaire*. Toulouse : Privat.
- Garnier, B. & Kahn P. (dir.). (2016). *Éduquer dans et hors l'école. Lieux et milieux de formation. XVII^e-XX^e siècles*. Rennes : PUR.
- Prost, A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France, XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Belin.
- Robert, A. D. (2015). *L'école en France de 1945 à nos jours*. Grenoble : PUG.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un dossier personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette modalité de contrôle des connaissances est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

QUESTIONS VIVES EN EDUCATION (PHILOSOPHIE) (24 h CM, S7) – M. Philippe Foray

Le CM de philosophie de l'éducation – prolongeant les CM de philosophie en licence – traite des questions vives en éducation. Ce cours – mutualisé entre le M1 et le M2 – est organisé sur deux ans : il porte alternativement sur le thème de « Autonomie et autorité » et sur le thème « citoyenneté et laïcité ».

La méthode du cours est philosophique : utilisation de concepts, corpus documentaires principalement – mais non exclusivement – philosophique, formulation de thèses appuyées sur l'argumentation et la discussion rationnelle.

Bibliographie

- Foray P. (2008). *La laïcité scolaire*. Berne, Suisse : P. Lang.
- Foray P. (2016). *Devenir autonome*. Paris : ESF
- Foray P. (2020). *La laïcité*. Saint-Etienne, France : Presses universitaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un essai personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette MCC est la même pour les étudiant.es dispensé.es d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

CONNAISSANCES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION)

(24 h CM, S8) – Mme Alexandra Leyrit

Nous nous attacherons à décrire l'identité dans une perspective sociale et développementale. Sera évoquée l'estime de soi, comme dimension affective de l'identité. Nous réfléchirons également au concept de « crise d'adolescence » et plus globalement à celui de crise identitaire. Il sera question d'évoquer l'adolescent d'aujourd'hui, dans ce sens, un

intérêt pourra être porté à sa relation avec ses pairs et les réseaux sociaux.

Nous aborderons les jeunes dans le contexte scolaire car nous verrons comment ce contexte peut aussi impacter les comportements hors école.

Nous aborderons le jeune dans le groupe avec la théorie de l'identité sociale de Tajfel, ce qui nous amènera à nous intéresser aux représentations sociales. La menace du stéréotype sera également évoquée. L'estime de soi sera abordée ainsi comme une thématique transversale, avec la théorie de la valorisation de soi (le besoin d'avoir une bonne estime de soi) et les stratégies de protection de soi.

Indications bibliographiques :

Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité* (3^{ème} éd. revue et argumentée). Bruxelles : De Boeck.

Chauchat, H. & Labonne, C. (2006). La hiérarchisation des filières scolaires : de la relation dominant/dominé dans le jeu des identités et la reproduction sociale. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 35(4), 555-577.

Le Breton, D. (2004). Les conduites à risque : le grand écart. *Santé de l'Homme*, 372, p. 8-10.

Zimmermann, G., Barbosa Carvalhosa, M., Sznitman, A., Van Petegam, S., Baudat, S. Darwiche, J. Antonietti, J.P. & Clémence, A. (2017). Conduites à risque à l'adolescence : manifestations typiques de construction de l'identité ? *Enfance*, 2(2), P. 239-261.

Contrôle des connaissances

Dossier en contrôle continu (changement possible)

GENRE ET SOCIALISATION (SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION) (24h CM, S8) – M. Yohan Dubigeon

NB : le cours étant mutualisé entre M1 tous parcours et M2 parcours expertise-recherche, il alterne tous les deux ans entre "Genre et socialisation" et "Sociologie des pédagogies alternatives"

Ce cours vise à décrypter le rôle et l'influence des enjeux de genre en éducation. Au-delà de la question des inégalités sexuées de réussite et d'orientation à l'école et en formation, il s'agira notamment de s'interroger sur la problématique socialisatrice et les différenciations marquées par le genre en éducation au sens large : à l'école bien sûr, mais aussi en famille et dans les diverses instances de socialisation (médias et autres instances de construction des représentations sociales).

Chemin faisant, nous interrogerons des concepts sociologiques tels la construction sexuée de l'identité, les rapports sociaux de sexe, le concept de genre, ou encore la division sexuée du travail et du processus d'orientation. Ce cours ambitionne ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de construction des inégalités en éducation.

Bibliographie

- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux études sur le genre*, Paris: Editions De Boeck

- Darmon M., *La socialisation*, Paris : Armand Colin

- Revue *Travail, genre et sociétés*, dossier "Formation et orientation : l'empreinte du genre", 2007/2 n°18, Paris : La Découverte

Evaluation

L'évaluation du CM se fera en contrôle continu via deux travaux : **une présentation orale** (collective) lors de l'une des séances du cours, **et un dossier écrit à rendre** en cours de semestre. Les étudiant.es dispensé.es d'assiduité seront évalués uniquement sur le dossier (ils et elles doivent donc prendre connaissance des sujets et des consignes en début de semestre et s'adresser à l'enseignant responsable du cours).

UE 4 - SAVOIRS SPECIFIQUES ENFANCE / JEUNESSE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES ENFANCE JEUNESSE (18h CM, S8) - Mme Manon

Pesle

L'objectif principal de ce cours est de découvrir et de comprendre le « mille-feuilles » territorial français en matière d'éducation. S'il est souvent décrié dans de nombreux écrits académiques et médiatiques, il révèle, en matière d'éducation une richesse d'organisations, de structures, d'activités, d'acteurs et de publics. Ce « mille-feuilles » pose toutefois certaines questions auxquelles il convient de répondre préalablement.

Pourquoi parle-t-on d'éducation au niveau local ? Peut-on parler d'éducatif local ? Comment les politiques éducatives sont-elles organisées ? Qui fait quoi et à l'attention de qui ? Quels sont les enjeux qui traversent l'histoire de l'éducation, au niveau local ?

Articulé aux thématiques abordées en Master 2 et au cours « Méthodologie de projet », ce CM vise à comprendre spécifiquement comment et pourquoi parle-t-on aujourd'hui de dispositifs éducatifs. Au vu de la multitude de dispositifs éducatifs pensés et mis en œuvre depuis le début des années 1980, il ne sera pas question de tous les aborder. Il s'agira dans ce cours, d'en comprendre le fonctionnement et la fonction aujourd'hui, au niveau local.

Bibliographie

BALLAIN R. et D. GLASMAN, *Entre protection et compassion: des politiques publiques travaillées par la question sociale, 1980-2005*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

BOUSSAGUET L., S. JACQUOT, et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e éd., Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010.

GLASMAN D., « "Il n'y a pas que la réussite scolaire !" », *Informations sociales*, 1 juin 2007, vol. 141, no 5, p. 74-85.

JACQUES I. et B. RAVON, « Institutions et dispositifs », In ION J., *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Dunod, 2005.

LONCLE Patricia, « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie*, vol. 2, n° 2, septembre 2011, p. 129-147.

PASQUIER R., S. GUIGNER, A. COLE, P. ESTEBE, et E.C. PAGE, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de SciencesPo, coll. « Collection académique », 2011.

DROIT (18h CM, S8) - Mme Patricia Servant

L'objectif du cours de droit est de familiariser les étudiant.es à l'application des règles juridiques dans leur environnement professionnel en lien avec les mineurs et leur famille.

Pour cela, il s'agira tout d'abord de définir ce qu'est une règle de droit, à travers ses caractéristiques, ses sources nationales et internationales, et les tribunaux chargés de les appliquer. Puis, après avoir donné la définition juridique de l'enfant, celui-ci sera étudié au sein de sa famille, à travers la politique familiale, la filiation et l'exercice de l'autorité parentale. Enfin, le mineur sera appréhendé en sa qualité de personne physique, sujet de droits et d'obligations.

UE 5 - CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS

METHODOLOGIE DE PROJET ET DE DIAGNOSTIC (18h CM, S8) - Mme Muriel Sofonea

Ce cours vise à comprendre et expérimenter la méthodologie de projet dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (petite enfance, enfance, loisirs, insertion des jeunes, décrochage, etc.). Il permet aux étudiant.es d'acquérir une méthode (différentes phases d'un projet), d'en comprendre son origine (une histoire plurielle,

entre l'industrie et la pédagogie sociale) et de comprendre les enjeux et les tensions traversent les différents projets dans le champ éducatif (tension politique/technique, enjeux de financements, impact sur le travail des professionnels et l'organisation de l'éducation dans les structures, etc.). Afin de préparer les étudiant.es à expérimenter de réels projets au semestre 9 (Master 2), ce cours propose une présentation de la méthodologie de projet et des enjeux qu'elle pose, par l'exercice de cas concrets.

Master 2 – Semestres 9 et 10

Chaque semaine est organisée autour de plusieurs temps.

DYNAMIQUE DE GROUPE (1h TD par semaine, S9-S10) – Mme Manon Pesle

En début de chaque semaine, un temps est consacré à une présentation de la semaine thématique en lien avec le parcours et un débriefing des trois semaines passées en stage par les étudiant.e.s.

ANALYSE DE LA PRATIQUE DE STAGE - STAGE EN RESPONSABILITE (24h TD, S9-S10) – M. Yohan Dubigeon, Mme Manon Pesle

Le stage se déroule sur les deux semestres continus et permet une prise de responsabilité des étudiant.es en charge d'une ou plusieurs missions. Cette immersion dans le champ professionnel est outillée par des temps d'analyse de la pratique. Ces temps de formation permettent aux étudiant.es de partager et réfléchir, en sous-groupes, à des cas pratiques problématiques issus de leur terrain de stage. Une partie des séances est consacrée au travail de l'étude de cas.

Le cours donne lieu à une étude de cas centrée sur une problématique issue du stage, qui s'appuie sur les outils méthodologiques de la recherche (principalement l'observation ethnographique).

CONCEVOIR, CONDUIRE ET COORDONNER DES PROJETS (18h TD, S9) – Mme Florence Lenertz

Dans la continuité du cours « Méthodologie de projets et de diagnostic » (Master 1 – semestre 8) et d'une approche critique du projet, les étudiant.e.s sont conduits à construire et à expérimenter des projets qu'ils et elles proposent en collectif. Les étudiant.e.s sont amené.e.s à expérimenter, grâce à l'appui de professionnels, sur le territoire ligérien, la méthodologie de projet et les enjeux qu'elle pose. Les projets diffèrent d'une année à une autre en fonction des propositions des étudiant.es et des appels à projets, mais peuvent concerner à titre d'exemple l'accès des étudiant.es au numérique, la lutte contre l'isolement social des étudiant.es, l'accompagnement à la scolarité, les problématiques de décrochage scolaire, la place des parents dans les structures associatives, la prise en charge des enfants à besoins particuliers sur un territoire, etc.

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en groupes et doivent imaginer, construire et proposer un projet cohérent qui sera soumis à un appel à projet réel. Il peut donner lieu à un financement permettant la mise en oeuvre du projet. Le dépôt du projet dans le cadre de l'appel à projet choisi est un élément central de ce cours. Chaque groupe s'engage sur un seul projet, qui va le conduire à se déplacer dans la structure, rencontrer des professionnels et éventuellement des publics. Les étudiant.e.s sont accompagné.e.s et bénéficient de temps collectifs pour travailler sur le projet, afin de présenter, lors de la dernière séance du cours, le travail qu'ils et elles ont réalisé devant la promotion.

Chaque groupe doit fournir un « livrable » dont la forme est déterminée par la nature de l'étude de cas (vidéo, site, dossier, cartographie, etc.). Ce livrable, ainsi que les temps de bilan intermédiaire et de restitution,

permettent l'évaluation du travail du groupe attestant du niveau d'acquisition de compétences telles que : compréhension du cadre de l'appel à projet, qualité de l'analyse et du diagnostic, prise en compte des enjeux de territoire, originalité du projet, clarté et accessibilité du livrable, opérationnalité du livrable...

ECONOMIE ET GESTION (18h CM, S9-S10) – Mme Sophie-Bulle Texier

Ce cours vise à donner des bases aux étudiant.e.s dans le domaine de l'économie et de la gestion dans le but de se familiariser avec le vocabulaire de ce champ spécifique et d'en comprendre les principaux enjeux pour leur future profession. Il s'inscrit dans l'objectif d'acquérir des outils professionnels tout en cultivant un recul critique sur l'usage des outils. Il doit permettre aux étudiant.e.s d'être capables de maîtriser les principes de base d'une gestion financière d'un projet, d'une association ou d'un dispositif. Il donne des bases afin de construire un budget, produire un rapport d'activité, obtenir des connaissances sur les modes de financement publics et privés ou encore constituer un dossier de demande de subvention.

SUIVI DE STAGE (12h TD, S10) – Mme Manon Pesle

Les étudiant.e.s sont suivis à distance ou sur le lieu de stage au cours du semestre 10, avec un lien direct avec les tuteur.trices de stage. Ils et elles seront accompagné.es pour la rédaction de leur rapport de stage.

Les étudiant.e.s doivent réaliser un stage de minimum 450h sur l'année et doivent réaliser un rapport de stage à l'issue du stage. Précisions page 8 du livret.

PREPARATION INSERTION PROFESSIONNELLE – RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI (6h TD, S10)

Ce cours est conçu en plusieurs temps tout au long du semestre 10. Les étudiant.e.s bénéficieront d'une formation sur des outils professionnels, notamment la conduite de réunion et la gestion de groupe avec un.e professionnel.le de l'éducatif local, puis seront accompagné.es en fin de master afin de faire le bilan des compétences acquises et la constitution de leur réseau. Un temps de rencontre avec les ancien.nes étudiant.es du master est notamment organisé, afin de permettre un échange de pratiques et d'expériences.

SEMINAIRE (24h TD, S9-S10) –

Les séminaires se déroulent sous une forme collective afin de partager des outils de la recherche et des problématiques communes avant d'être individualisés sous la forme de rendez-vous réguliers avec l'enseignant.e. Par cet enseignement, les étudiant.e.s acquièrent ou approfondissent les réflexions et outils propres à la recherche.

SEMAINES THEMATIQUES

PAUVRETE ET ENFANTS (15h TD, S9) – M. Thierry Michalot

Ce cours a pour objectif de comprendre les processus de la pauvreté, de la précarité, de l'exclusion et les impacts que provoquent ces situations sur les stratégies des familles et le développement des enfants. Pour cela, nous définirons les termes de pauvreté, de précarité et d'exclusion, puis nous aborderons les différentes manières de les mesurer et de les expliquer. Nous présenterons également les différentes formes de solidarité et la manière dont les représentations sociales sur la pauvreté influencent les politiques publiques envers les plus démunis. Nous verrons en quoi la pauvreté et la précarité des familles ont des conséquences non négligeables sur le développement des enfants tant au niveau de leur éducation, de leur scolarisation, de leur

santé, que de leur représentation du monde social et de la reproduction des inégalités sociales. Le cours prend également une dimension internationale par une comparaison entre différents pays en Europe et abordera également les questions de pauvreté dans les pays en voie de développement.

Cet enseignement sera composé de cours magistraux qui permettront d'acquérir des connaissances de base et de travaux dirigés où les étudiant.es travailleront en groupe pour approfondir des thèmes définis collectivement. Ces travaux de recherches seront présentés à l'ensemble des étudiant.es à la fin de la session.

Bibliographie

- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CASTEL R. (2003), *L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil
- CASTEL R. et DUVOUX N. (2013), *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF
- CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF
- CINGOLANI P. (2017). *La précarité*. Paris, PUF.
- Conseil supérieur du travail social (2007), *Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion*, Rennes, ENSP Editions
- DAMON J. (2014). *L'exclusion*. Paris, PUF.
- DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés*, Paris, PUF
- KARSZ S. (2000), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, DUNOD
- MAISONDIEU J. (1997), *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard Edition.
- PAUGAM S. (2006), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2eme édition
- PAUGAM S. (2007), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF
- PAUGAM P et all (2017), *Ce que les riches pensent des pauvres*, Paris, Seuil
- ZAOUCHE GAUDRON C. (2017), *Enfants de la précarité*, Toulouse, ERES
- WACQUANT L. (2004), *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone

Sitographie

- Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône Alpes (MRIE) : <http://www.mrie.org/>
- Observatoire des inégalités : <https://www.inegalites.fr/>
- Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale : <http://www.onpes.gouv.fr/>

CULTURE ET EDUCATION (15h CM et TD, semestre 9) – M. Joris Cintero

Cette semaine sera centrée autour des politiques culturelles et éducatives. Depuis le début des années 1960, la « culture » entendue comme une catégorie particulière d'intervention publique (Dubois, 1999) et plus largement comme « l'ensemble des initiatives individuelles et collectives [...] qui font des pratiques culturelles un instrument de changement social » (Arnaud, 2018, p.10) participe à façonner les représentations relatives à ce qu'est une éducation désirable dans un régime démocratique.

Cette semaine thématique propose aux étudiant.e.s :

- Une clarification conceptuelle sur les usages du terme « culture » au départ de la philosophie, de la sociologie et de l'anthropologie ;
- Une introduction à la genèse, aux débats et à l'évolution des politiques culturelles dans le contexte français ;
- Une introduction critique sur le développement de l'éducation artistique et culturelle (EAC) dans un contexte de territorialisation de l'action publique éducative.

Bibliographie

« Culture »

Cuche, D. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales* (5ème éd.). La Découverte.

Kuper, A. (1999). *Culture: the anthropologists' account*. Harvard University Press.

« Politique culturelle »

Arnaud, L. (2018). *Agir par la culture. Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels*. Éditions de l'Attribut.

Dubois, V. (1999). *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*. Belin.

Dubois, V., Bastien, C., Freyermuth, A., & Matz, K. (2012). *Le politique, l'artiste et le gestionnaire : (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*. Éditions du Croquant.

Urfalino, P. (2010). *L'invention de la politique culturelle*. Fayard

Saez, G. et Saez, J-P. (2015). *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles : dynamiques européennes*. La découverte.

« EAC et territoire »

Bordeaux, M.-C., & Deschamps, F. (2013). *Éducation artistique, l'éternel retour ?* Éditions de l'Attribut.

Eloy, F., Bonnery, S., Coavoux, S., Deslyper, R., Giraud, F., Legon, T., Mille, M., & Soulé, V. (2021). *Comment la culture vient aux enfants : Repenser les médiations*. Presses de Sciences Po.

Montoya, N. (2013). Les établissements scolaires face aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle. *Carrefours de l'éducation*, 36, 15-30.

Négrier, E., & Teillet, P. (2019). *Les projets culturels de territoire*. PUG.

SANTÉ ET JEUNESSE (15h TD S9) – M. Mabrouk Nekaa

Ce cours permet d'aborder les enjeux qui lient la santé et les problématiques de jeunesse au niveau local, tout en acquérant une connaissance du cadre juridique national. Sur la base de rencontres avec des professionnels du champ, il permettra aux étudiant.e.s de réfléchir notamment aux questions de prévention, d'éducation à la santé, d'éducation à la sexualité, d'estime de soi. Les étudiant.e.s seront amenés à croiser les regards sur cette thématique, par la rencontre de divers professionnels et institutions, ainsi que par la lecture de textes académiques.

HANDICAP (15H TD S10) – Mme Jennifer Fournier

Cette semaine, centrée autour des politiques éducatives et sociales en faveur des personnes en situation de handicap aborde les enjeux d'inclusion et de prise en charge des enfants, jeunes et parents.

PROTECTION DE L'ENFANCE (15h TD, S10) – M. Thierry Michalot

Ce cours a pour objectif de comprendre les mécanismes de la protection de l'enfance et les enjeux sociétaux autour du thème de l'enfance en danger. À l'issue de la semaine, les étudiant.es devront maîtriser le cadre juridique de base, c'est-à-dire comprendre les enjeux des lois de 2007 et de 2016, mais également les articulations entre le juge des enfants et le conseil départemental. Les étudiant.es acquerront des connaissances sur les différents dispositifs existants et l'organisation de la protection des mineurs sur les territoires. Ils et elles devront être capables de se positionner et de prendre des responsabilités lorsqu'ils et elles seront confrontés.es à des situations complexes d'enfance en danger ou en risque de danger.

Ce cours s'appuiera sur du droit, sur des connaissances issues de la sociologie de la famille, de la psychologie du développement et favorisera des débats sur des questions d'éthique professionnelle et de prises de position face à un enfant en danger.

Cet enseignement sera composé de cours magistraux qui permettront d'acquérir des connaissances de base et de travaux dirigés où les étudiant.es travailleront en groupe pour approfondir leurs connaissances et leurs réflexions.

Bibliographie

- Alföldi F. (2015), *Evaluer en protection de l'enfance*, Paris, Dunod
- Angelino I. (2004), *L'enfant, la famille, la maltraitance*, Paris, PUF
- Ausloos G (1995), *La compétence des familles*, Toulouse, Eres
- Berger M. (2003), *L'enfant et la souffrance de la séparation*, Paris, Dunod
- Berger M. (2014), *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod
- Castelain Meunier C. (2002), *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, PUF
- Déchaux, J. (2009). *Sociologie de la famille*. Paris: La Découverte.
- Serre D. (2009), *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfants en danger*. Paris, Raisons d'agir édition.
- Terrier, E. & Halifax, J. (2017). Approche territoriale de la protection de l'enfance: Quelles spécificités des espaces urbains, ruraux et périurbains ?. *Le sociographe*, hors-série 10,(5), 61-82.

Quelques revues incontournables

- Le journal du droit des jeunes. Plusieurs N° indispensables
- EMPAN Plusieurs N°, mais plus particulièrement le N° 103 de 2016
- Le sociographe Hors-série N° 10 de 2017

JUSTICE ET JEUNESSE (15h TD S10) – M. Hakim Hdoubane

Ce cours aborde les enjeux, acteurs et dispositifs du champ de la jeunesse et de la justice au niveau local et national. Les étudiant.e.s seront conduits à rencontrer des acteurs et à réfléchir sur la base de présentation des dispositifs et politiques publiques existantes. La semaine abordera l'histoire de l'enfance inadaptée et la justice pénale des mineurs aujourd'hui, sur la base de corpus numériques, des textes et des pratiques.

Sitographie

Criminocorpus : <https://criminocorpus.org/fr/>

Criminocorpus propose le premier musée nativement numérique dédié à l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ce musée produit ou accueille des expositions thématiques et des visites de lieux de justice. Ses collections rassemblent une sélection de documents et d'objets constituant des sources particulièrement rares ou peu accessibles pour l'histoire de la justice.

A lire : « La primauté du "savoir-être" »

https://criminocorpus.org/media/filer_public/94/14/941453cf-60db-46e0-b6a5-5b917576a886/promo_68.pdf

Enfance en justice : <http://enfantsenjustice.fr/>

Le Portail « Enfants en Justice XIXe-XXe siècles » vise à promouvoir l'histoire de la Justice des mineurs sur le web en mettant à disposition des chercheurs et du grand public des outils documentaires et des corpus thématiques raisonnés. Cette présentation de l'histoire entend se faire selon les méthodes de pédagogie active, avec une animation interactive, qui s'appuie en permanence sur des ressources variées et référencées : images, archives écrites, coupures de presse, films, vidéos, dessins, objets...

Adolie : <http://www.adolie.enpjj.justice.fr/>

Adolie propose de découvrir ce secteur de la jeunesse en difficulté au travers de 1500 ressources numérisées, constituées de livres, de revues, de photographies et de documents audiovisuels.

Conservées dans les collections de la bibliothèque de recherche de l'ENPJJ les ressources présentées témoignent d'un siècle d'histoire de la justice des mineurs, depuis 1895 jusqu'en 1987.

Bibliographie

- DELIGNY Fernand, *Graine de crapules*, Ed. Du Scarabée, 2004
- FREUND Véronique, *Le métier d'éducateur à la PJJ*, La Découverte, 2010
- CAPUL Maurice et LEMAY Michel, *De l'éducation spécialisée*, Erès, 1996

PETITE ENFANCE (15h TD S10) – M. François Ndjapou

Ce cours permet d'acquérir des connaissances en matière de développement du petit enfant lié à sa prise en charge par les pouvoirs publics et vise les objectifs suivants :

- Comprendre les problématiques socio-éducatives spécifiques au champ de la petite enfance,
- Identifier les différentes institutions et les acteurs du secteur socio-éducatif local,
- Reconnaître les différents professionnel-le-s de la petite enfance et leurs identités,
- Découvrir les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet aux différents échelons.

Bibliographie :

DELOSIER, Isabelle, RUIZ MONTIGNY Michelle, DIE Nathalie, FORESTIER Laurence, 2016. « Evolution réglementaires et qualité de l'accueil, un questionnement nécessaire », *Métiers de la petite enfance*, 229, pp 12-14.

NDJAPOU, François, BOVAS, Delphine, 2016. « Construire l'égalité en crèche ». *Cahiers de la puéricultrice*, 300, pp 12-16.

MOISSET Pierre, ZALUSKI-ROMANET, Agnès, VALMALETTE Karine, ATGER Corinne, ESLINE Michelle, 2016. « Les professionnels de structures d'accueil et leur travail », *Métiers de la petite enfance*, 229, pp 15-18.

HILBOLD Mej, 2016. « Enjeux et limites de la professionnalisation d'un groupe minoritaire : les éducatrices de jeunes enfants (EJE) », *Education et socialisation*, 42, [en ligne].

RETO Gwénola, « Le *caring*, une voie pour reconfigurer de l'Ecole française au moment de sa refondation », *Education et socialisation*, 40, [en ligne]

ULMANN Anne-Lise, 2015. « Apprendre le travail. Les liens entre le savoir et l'action. Regards ethnographiques sur le travail et la formation pour deux métiers de la petite enfance, *La revue de l'IRES*, pp 45-71.

MOLINIER Pascale, 2017. « Les hommes sont-ils des travailleuses du care comme les autres ? », Colloque AMEPE du 13 janvier 2017.

CAMPUS TRÉFILIERIE ESPACE DENIS PAPIN



- Accès site
- Accueil / Scolarité
- Foyer CILEC
- Médiathèque CILEC

- Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- XXX** Portes / passages non accessibles en fauteuil
-** Cheminement conseillé
- Ascenseur : accès tous nvx
- WC accessibles à tous les étages (+ douches au SUAPS)

- B** ENTRÉE 1 : SUAPS : Salles Fitness, Yoga, Danse, Judo (rdc / niveau 1)
POLE INTERNATIONAL (niveau 2)
CILEC - Centre Français Langue Etrangère (niveau 2 : adm. / niveau 3 : cours)
- ~~ENTRÉE 2~~ : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Foyer CILEC (niveau 3)
- A** ENTRÉE 3 : Fac. SHS : ~~AM~~ ~~XXX~~ A011/A019/A020 (rdc)
Service ~~XXX~~ Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nx 1/2)
Fac. ~~XXX~~ Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
- ENTRÉE 4 : Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) (nv 1)
Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)
- ~~ENTRÉE 5~~ : Fac. ALL : Arts Plastiques (niveaux 2 / 3)

Vers
TRÉFILIERIE
MAISON DE L'UNIVERSITÉ
Tram **GRAND'RUE**



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

UFR de Sciences Humaines et Sociales



| Septembre 2022 | | Octobre 2022 | | Novembre 2022 | | Décembre 2022 | | Janvier 2023 | | Février 2023 | | Mars 2023 | | Avril 2023 | | Mai 2023 | | Juin 2023 | | Juillet 2023 | | Août 2023 | |
|----------------|----------------------|--------------|---|---------------|--------------------------|---------------|---|--------------|------------------------|--------------|---|-----------|----|------------|-----------------------|----------|-------------------|-----------|--|--------------|--|-----------|---|
| 1 J | REUNION INFORMATIONS | 1 S | | 1 M | FERIE | 1 J | | 1 D | | 1 M | | 1 M | | 1 S | | 1 L | FERIE | 1 J | | 1 S | | 1 M | PERIODE FERMETURE |
| 2 V | | 2 D | | 2 M | VACANCES DE LA TOUSSAINT | 2 V | | 2 L | | 2 J | 4 | 2 J | 7 | 2 D | | 2 M | | 2 V | | 2 D | | 2 M | FERMETURE ESTIVALE |
| 3 S | | 3 L | | 3 M | | 3 S | | 3 M | SEMAINE DE CORRECTIONS | 3 V | | 3 V | | 3 L | | 3 M | | 3 S | | 3 L | | 3 J | DELIBERATION JUIJ |
| 4 D | | 4 M | | 4 V | | 4 D | | 4 M | | 4 S | | 4 S | | 4 M | 12 | 4 J | | 4 D | | 4 M | | 4 M | UJ |
| 5 L | RENTREE | 5 M | 5 | 5 S | | 5 L | | 5 J | | 5 D | | 5 D | | 5 M | | 5 V | | 5 L | | 5 M | | 5 S | |
| 6 M | | 6 M | | 6 M | | 6 L | | 6 J | | 6 L | | 6 L | | 6 J | | 6 S | | 6 S | | 6 L | | 6 M | |
| 7 M | 1 | 7 V | | 7 L | | 7 M | | 7 M | REVISIONS | 7 M | | 7 M | | 7 V | | 7 D | | 7 D | | 7 M | | 7 M | |
| 8 J | | 8 S | | 8 M | | 8 M | | 8 J | | 8 L | | 8 M | 8 | 8 S | | 8 L | FERIE | 8 J | | 8 M | | 8 M | PERIODE FERMETURE ESTIVALE |
| 9 V | | 9 D | | 9 M | 9 | 9 V | | 9 V | RENTREE | 9 V | | 9 J | | 9 D | | 9 M | | 9 V | | 9 S | | 9 M | |
| 10 S | | 10 L | | 10 J | | 10 S | | 10 V | | 10 V | | 10 V | | 10 L | PAQUES FERIE | 10 M | | 10 S | | 10 L | | 10 J | ESTIVALE UJM |
| 11 D | | 11 M | | 11 V | FERIE | 11 D | | 11 M | | 11 S | | 11 S | | 11 M | VACANCES DE PRINTEMPS | 11 J | | 11 D | | 11 D | | 11 M | |
| 12 L | | 12 M | 6 | 12 S | | 12 L | | 12 J | 1 | 12 D | | 12 D | | 12 M | | 12 V | | 12 L | | 12 L | | 12 M | |
| 13 M | | 13 J | | 13 D | | 13 M | EXAMENS SEM. HIVERNAUX 1 ^{ERE} SESSION | 13 V | | 13 L | | 13 L | | 13 M | | 13 S | | 13 M | | 13 M | | 13 M | EXAMENS SEM. HIVERNAUX 2 ^{EME} SESSION |
| 14 M | 2 | 14 V | | 14 L | | 14 M | | 14 S | | 14 M | | 14 M | 9 | 14 V | | 14 D | | 14 V | | 14 V | | 14 V | 14 JUILLET FERIE |
| 15 J | | 15 S | | 15 M | | 15 J | | 15 D | | 15 M | | 15 M | | 15 S | | 15 L | | 15 L | | 15 J | | 15 S | |
| 16 J | | 16 S | | 16 M | | 16 J | | 16 D | | 16 M | | 16 M | | 16 S | | 16 L | | 16 V | | 16 J | | 16 M | |
| 17 S | | 17 L | | 17 M | | 17 J | | 17 L | | 17 M | | 17 J | | 17 L | | 17 M | | 17 V | | 17 S | | 17 L | |
| 18 V | | 18 D | | 18 M | | 18 V | | 18 M | | 18 L | | 18 M | | 18 S | | 18 J | | 18 M | | 18 V | | 17 L | |
| 19 L | | 19 M | 7 | 19 V | | 19 L | | 19 M | 2 | 19 S | | 19 S | | 19 M | | 19 J | | 19 M | | 19 V | | 17 L | |
| 20 M | | 20 J | | 20 M | | 20 J | | 20 D | | 20 L | | 20 L | | 20 J | | 20 S | | 20 M | | 20 V | | 18 M | |
| 21 M | 3 | 21 V | | 21 L | | 21 M | | 21 V | | 21 M | | 21 M | | 21 V | | 21 D | | 21 M | | 21 V | | 21 M | |
| 22 J | | 22 S | | 22 M | | 22 J | | 22 D | | 22 M | | 22 M | 10 | 22 S | | 22 L | DELIBERATION JUIJ | 22 J | | 22 S | | 22 M | |
| 23 V | | 23 L | | 23 M | | 23 V | | 23 D | | 23 J | | 23 J | | 23 L | | 23 M | | 23 V | | 23 D | | 23 M | |
| 24 S | | 24 L | | 24 J | | 24 M | | 24 V | | 24 V | | 24 V | | 24 M | | 24 M | | 24 S | | 24 L | | 24 J | |
| 25 L | | 25 M | | 25 V | | 25 D | | 25 M | | 25 S | | 25 S | | 25 L | | 25 V | | 25 D | | 25 M | | 25 V | |
| 26 L | | 26 M | | 26 V | | 26 D | | 26 M | | 26 J | 3 | 26 D | | 26 M | | 26 V | | 26 S | | 26 L | | 26 V | |
| 27 M | | 27 J | | 27 M | | 27 V | | 27 L | | 27 D | | 27 D | | 27 L | | 27 M | | 27 V | | 27 J | | 27 M | |
| 28 M | 4 | 28 V | | 28 M | | 28 J | | 28 L | | 28 M | | 28 M | | 28 V | | 28 D | | 28 M | | 28 V | | 27 M | |
| 29 J | | 29 S | | 29 M | | 29 J | | 29 V | | 29 M | | 29 M | | 29 S | | 29 D | | 29 L | | 29 J | | 28 M | |
| 30 V | | 30 D | | 30 M | | 30 J | | 30 L | | 30 V | | 30 J | | 30 D | | 30 M | | 30 V | | 30 D | | 29 S | |
| 31 L | | 31 M | | 31 V | | 31 M | | 31 M | | 31 M | | 31 V | | 31 M | | 31 M | | 31 M | | 31 L | | 31 L | |

Début et fin de séance universitaire